

## Conditions générales de vente

### Généralités

Acceptation et opposabilité des conditions générales de vente  
- Toute passation de commande emporte adhésion sans réserve de l'Acheteur à ces Conditions Générales de Vente.  
- Ces Conditions Générales de Vente primeront sur toutes conditions contraires de l'Acheteur.  
- Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. SDEEC se réserve le droit d'apporter toutes modifications.  
- Aucune modification des Conditions Générales de Vente ne sera valide sans acceptation écrite de SDEEC

### Etudes et projets

Notre société n'engage pas sa responsabilité sur les conseils qui peuvent lui être demandés et n'entrant pas dans sa compétence normale, limitée aux caractéristiques des produits. Tout acheteur, ou utilisateur désirant obtenir des résultats spécifiques, devra s'assurer les conseils de professionnels autorisés pour déterminer les matériels à utiliser dans ce but. Le bilan thermique n'est pas de notre ressort.

### Formation du contrat et conditions particulières

- Toute commande devra être écrite et ne sera considérée comme acceptée définitivement par SDEEC qu'après acceptation écrite de sa part.  
- Une fois acceptée, la commande ne pourra être modifiée ou annulée par l'Acheteur qu'après l'accord préalable et exprès de SDEEC

### Livraison – transport

Sauf disposition contraire, la livraison est réputée effectuée départ usine, et les produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et, le cas échéant, de faire dans les délais légaux toutes réserves nécessaires et d'exercer tous recours contre le transporteur.  
• Signaler toutes avaries sur le récépissé du transporteur ;  
• Adresser au transporteur une lettre recommandée avec A.R. dans les 72 heures maximum à compter de la réception ;  
• Adresser à SDEEC une photocopie de ces documents.

### Délais

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les dépassements de délais ne peuvent, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande ou l'allocation de dommages et intérêts.

### Prix

Nos prix s'entendent H.T., nets de tout escompte et sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison.

### Retour des produits

Aucun produit ne pourra être repris ou échangé sans accord préalable écrit de notre société. La non observation de cette clause pourra entraîner la réexpédition du matériel à l'acheteur et ce, à ses frais exclusifs. Les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur. Tout matériel devra être retourné dans son emballage d'origine. Tout matériel retourné pour réparation ou échange fera l'objet d'une expertise. Le devis des réparations sera communiqué au client et les reprises ou échanges ne seront effectués que sur commande écrite du client.  
Tout retour de matériel neuf consécutif à une erreur :  
- de SDEEC: fera l'objet d'un avoir total  
- de l'acheteur: AUCUNE REPRISE pour les produits tenus en stock par SDEEC ou commande spéciale.

### Conditions de paiement

Sauf disposition contraire, les paiements sont exigibles à la commande. Les paiements sont faits au siège de SDEEC sans escompte.

### Retards et défauts de paiement

- A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles.  
- En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément aux articles D 441-5 et L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

### Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent la propriété de notre société jusqu'à paiement intégral du prix et ce, même en cas de procédure collective, conformément à la loi du 12 mai 1980. Néanmoins, à compter de la mise à disposition de marchandises, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner, pour quelque cause que ce soit.

### Garantie

Les appareils sont garantis 2 ans contre tous vices de fabrication, sauf stipulation contraire et sous réserve d'être installés par des professionnels qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur, les règles de l'art et aux instructions qui figurent sur nos notices de montage et dans la mesure où ils fonctionnent dans des conditions normales d'utilisation.

**La garantie-constructeur ne sera validée qu'après le retour de la fiche de mise en service et l'acceptation de celle-ci par notre service technique dans un délai maximum de 3 mois après la date de facturation par SDEEC. En outre, l'installation devra avoir fait l'objet d'une étude thermique.**

**Nous déclinons toute responsabilité et aucune garantie ne sera applicable en cas d'installations défectueuses, mal adaptées ou non conformes aux normes en vigueur et aux recommandations du constructeur, sans retour de la fiche de mise en service. La garantie constructeur est également conditionnée à la réalisation d'une étude thermique préalable par l'installateur**

La garantie se limite à la remise en état ou à l'échange gratuit après contrôle de notre part, de la (ou des) pièce(s) défectueuse(s) par une pièce identique ou similaire; les frais de main d'œuvre sont pris en charge par le constructeur la 1<sup>ère</sup> année suivant un barème établi par le constructeur SDEEC.

Les frais de déplacement, d'accession sur chantier au matériel et de transport et autres frais annexes (fluides frigorigènes, etc..) sont exclus.

**La 2<sup>ème</sup> année, seules les pièces détachées sont prises en charge par le constructeur.**

Seuls sont concernés les défauts de fabrication et de matière première. Tout remplacement réalisé durant la période de garantie, même si celui-ci nécessite éventuellement une immobilisation du matériel, ne peut en aucun cas prolonger la durée de cette garantie. Aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé pour préjudice indirect, commercial ou autre. Ne peuvent être pris en considération et couverts par notre garantie des dommages incombant :  
- à des phénomènes extérieurs, tels que; inondations, eaux anormalement calcaires, etc.  
- à des négligences de l'utilisateur, telles que; manque d'eau ou d'électricité.  
- au non respect des consignes stipulées dans nos documents, à une détérioration due à une mauvaise manutention au cours du transport ou à une fausse manœuvre, à une utilisation d'accessoires autres que ceux d'origine, à des défauts de surveillance et d'entretien.  
Que ce soit à l'égard de l'acheteur ou de toute autre personne, notre société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages corporels ou matériels de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient être provoqués par nos produits ou qui seraient la conséquence directe ou indirecte de l'utilisation des dits produits.  
Toutes autres clauses de garantie qui seraient accordées par le vendeur ou l'installateur au consommateur final ne relèvent pas de la responsabilité de la société SDEEC.

**Pour bénéficier de la garantie, il est impératif de contacter préalablement à toute intervention le service technique afin d'obtenir un accord préalable. Pour pouvoir bénéficier des prestations prévues, n'engagez aucune dépense avant d'avoir appelé le service technique.**

### Clause attributive de juridiction et droit applicable

Tous les rapports juridiques découlant de la commande de l'Acheteur seront soumis au seul droit français. Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Montpellier, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. En cas de conflit, le texte français fera loi.

### Marquage

L'Acheteur ne devra pas modifier les marquages apposés sur les produits ou les emballages, ni ajouter tous autres marquages, ni faire un quelconque usage non expressément autorisé des marquages, dénominations ou logos de SDEEC. Toute modification, effacement, suppression entraînent la nullité de garantie.

Version C7

## **General Terms and Conditions of Sale**

### **General Provisions**

- Acceptance and enforceability of the general terms and conditions of sale
- Any order implies the Buyer's unconditional acceptance of these General Terms and Conditions of Sale.
  - These Terms and Conditions shall prevail over any conflicting terms of the Buyer.
  - The prices and information in catalogs, brochures, and price lists are provided for reference only. SDEEC reserves the right to make changes.
  - No modification of the General Terms and Conditions of Sale shall be valid without written acceptance by SDEEC.

### **Studies and Projects**

Our company accepts no liability for advice that does not fall within its normal competence, limited to product specifications. Any buyer or user seeking specific results must seek the advice of qualified professionals to determine the appropriate equipment. Thermal assessments are not our responsibility.

### **Formation of the Contract and Special Conditions**

- All orders must be in writing and are only considered definitively accepted by SDEEC after written confirmation.
- Once accepted, orders may only be modified or canceled by the Buyer with SDEEC's prior express consent.

### **Delivery – Transport**

Unless otherwise agreed, delivery is considered ex works, and the goods travel at the Buyer's risk. It is the Buyer's responsibility to inspect the goods upon arrival and, if necessary, to:

- Note any damage on the carrier's delivery receipt;
- Send a registered letter with acknowledgment of receipt to the carrier within 72 hours of receipt;
- Send SDEEC a copy of these documents.

### **Lead Times**

Delivery times are indicative only. Exceeding these times shall not justify canceling the order or claiming damages.

### **Prices**

Our prices are excluding VAT, net of all discounts, and invoiced based on the rates in effect on the delivery date.

### **Product Returns**

No product may be returned or exchanged without our prior written consent. Failure to observe this may result in the goods being sent back to the Buyer at their sole expense. Return risks are always borne by the Buyer. Goods must be returned in original packaging. Any returned item will be inspected, and a repair estimate will be provided. Repairs or exchanges will be performed only after receiving the Buyer's written order.

Returns due to errors:

If the error is from SDEEC: full credit will be issued.

If the error is from the Buyer: NO RETURNS for stocked or specially ordered items.

### **Payment Terms**

Unless otherwise agreed, payment is due upon order. Payments must be made at SDEEC's headquarters with no discount.

### **Late or Non-Payment**

In case of non-payment of any due amount, all other outstanding amounts become immediately due.

In the event of late payment, penalties will apply as per Articles D 441-5 and L 441-6 of the Commercial Code, calculated at three times the legal interest rate, plus a fixed recovery charge of €40.

### **Retention of Title**

Sold goods remain the property of our company until full payment, even in insolvency proceedings, in accordance with the Law of May 12, 1980. However, once goods are made available, the Buyer assumes liability for any damage they may suffer or cause, regardless of the cause.

### **Warranty**

Units are covered by a **2-year warranty** against manufacturing defects, provided:

- They are installed by qualified professionals,
- Installed per applicable regulations and SDEEC's instructions,
- Operated under normal conditions.

Manufacturer's warranty is validated only after the commissioning form is returned and accepted by our technical department within 3 months of SDEEC's invoice date. A thermal study must also have been conducted.

No responsibility or warranty will apply in cases of:

- Faulty or non-compliant installation,
- Absence of commissioning form return,
- Failure to conduct prior thermal study.

Warranty covers repair or replacement of defective part(s) after inspection, with a similar or identical part.

Labor costs are covered by SDEEC during the **first year** according to a predefined schedule.

**Second year: only spare parts are covered.**

Travel, access, transport, refrigerants, and related costs are **not covered**.

Only manufacturing and raw material defects are covered.

Any replacement during the warranty period does not extend its duration.

No compensation can be claimed for indirect or commercial loss.

Warranty excludes damages from:

- External events (e.g. flooding, unusually hard water),
- Negligence (e.g. water or power failure),
- Failure to follow instructions, poor transport handling, use of non-original accessories, lack of maintenance.

SDEEC is **not liable** for any bodily or material damage caused by or resulting from use of its products.

Any additional warranties offered by the seller or installer to the end customer are not the responsibility of SDEEC.

To benefit from the warranty, prior approval from SDEEC's technical service must be obtained before any intervention. Do **not** incur expenses before contacting us.

### **Jurisdiction and Applicable Law**

All legal matters arising from the Buyer's order are governed exclusively by **French law**.

All disputes shall be under the exclusive jurisdiction of the **Montpellier Court**, even in cases involving third-party claims or multiple defendants.

In case of conflict, the **French version prevails**.

### **Marking**

The Buyer shall not modify, remove, or add markings on products or packaging, nor use SDEEC names or logos without authorization. Any such action will void the warranty.